

<http://dx.doi.org/10.18778/8142-075-4.15>

LES SPÉCIFICITÉS DISCURSIVES DES QUESTIONS AU GOUVERNEMENT – LE POUVOIR DES MOTS

Joanna JERECZEK-LIPIŃSKA
Université de Gdańsk

Abstract. This text analyzes the power of words in French parliamentary discourse. The objective is to describe the discursive and semantic specificities of the discourse of “Questions to the Government”.

*Chère Alice,
Si l'Institut de Philologie Romane de l'Université de Gdańsk existe aujourd'hui, c'est grâce à Ton apport et soutien scientifique et humain. En souvenir de ces fructueuses années de collaboration à Gdańsk (où tu as su tisser les liens d'amitiés toujours actuels) et dans le cadre de projets scientifiques (Eco-Net, les doctorants) et avec ma profonde reconnaissance pour Ton coeur et Ta raison.*

Joanna Jereczek-Lipińska

INTRODUCTION

Le pouvoir s'acquiert et s'exerce par les mots. Comme le dit S. Bonnafous (1991 : 7), il s'agit de prendre l'histoire aux mots, car une bonne partie des problèmes sociopolitiques se résume en fait à une question de mots : des mots-enjeux, des mots piégés, des mots tordus.

Cette étude s'inscrit dans une série de recherches portant sur le discours du débat parlementaire à l'Assemblée nationale. Nous nous focalisons plus particulièrement sur l'exemple emblématique du discours d'un débat parlementaire à savoir sur le

discours des séances des Questions au Gouvernement appelées aussi Questions d'actualité. Et comme l'indique D. Mayaffre (2004 : 24), « l'actualité impose ses mots ».

En effet, il sera question ici des spécificités discursives et en l'occurrence des spécificités sémantiques étudiées à partir, entre autres, des marqueurs lexicaux du discours des Questions au Gouvernement en France (désormais dans cet article QAG). Le débat parlementaire requiert certains traits caractéristiques parmi d'autres modes de discours politiques et celui des QAG présente les spécificités et les fonctionnalités bien particulières. Ont ainsi été décryptées les véritables scènes de guerres politiques au sein des débats parlementaires portant sur l'actualité économique, sociale et politique.

Le but était d'identifier et d'analyser les procédés lexicaux, sémantiques et discursifs utilisés dans les QAG à des fins argumentatives et qui caractérisent le débat parlementaire. Le constat s'impose d'emblée : cette pratique politique discursive installe de nouveaux rapports entre les parlementaires de tous bords, semble ne pas convenir à la solennité des lieux, repousse les limites bien conventionnelles du politiquement correct et semble redéfinir le concept de la langue de bois. Certes, c'est un des effets et le reflet du phénomène de politique spectacle.

Dans cette perspective, cet article s'inscrit d'un côté dans la lignée des travaux axés sur le discours politique – D. Mayaffre (2000), P. Charaudeau (2005), mais aussi dans la continuité des travaux portant sur l'argumentation – K. Kerbrat-Orecchioni (1980), Ch. Plantin (1997, 1998), M. Tutescu (2003), et enfin dans la suite des études sur les mots dans le discours politique – S. Bonnafous (1991), C. Salavastru (2004).

1. LA DÉFINITION ET STATUT DU GENRE – DU DÉBAT PARLEMENTAIRE AU DISCOURS DES QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Le cadre solennel de l'hémicycle qui est un lieu mythique et symbolique, pourrait inviter les députés à un certain retenu dans le discours. Surtout que dans beaucoup de situations formelles (l'exposé du premier ministre), nous avons affaire à un vrai moment d'éloquence parlementaire où l' élu de la Nation met en relief son ethos, où il utilise son pathos et où donc la solennité prend le pas sur un banal conflit d'idées politiques. Mais en même temps, les élus ont leurs missions à remplir, leurs engagements à respecter et enfin leurs idées partisans et émotions combattives à transmettre. Durant leurs mandats d' élu de la République, ils se trouvent entre deux échéances électorales. Nous avons donc retracé comment se fait le transfert du discours de campagne d'un côté vers le discours du député

et de l'autre du discours solennel au discours engagé et combatif sans foi ni loi. Le discours du débat parlementaire respecte un certain nombre de contraintes parlementaires (notamment la consigne du temps précis alloué à l'orateur) tout en gardant certaines traces du discours de campagne où on parle de soi tout en cherchant à disqualifier l'autre.

En fonction de différents statuts et rôles que jouent les députés au sein de l'Assemblée nationale soit ils débattent du contenu de différentes lois, soit ils participent aux travaux parlementaires des commissions thématiques (le plus souvent pour évoquer les lois à venir) ou enfin ils participent aux séances des QAG. Le discours de chacun de ces cadres énonciatifs présente certains traits spécifiques. Au sein de cette panoplie de possibilités discursives, le discours des séances des QAG revêt un intérêt discursif, scientifique et communicatif évident qui semble être représentatif du fonctionnement du discours politique, de son évolution et de son efficacité discursive et rhétorique.

Les séances des QAG en France sont un véritable modèle de discussion vive et animée au sein de l'Assemblée nationale. Chaque semaine, le mardi et le mercredi, dans le cadre des sessions ordinaires à l'Assemblée nationale, deux séances d'une heure sont consacrées aux QAG. Durant ces séances, les députés et les sénateurs de la majorité et de l'opposition ont l'occasion d'interpeller voire d'interroger les ministres du Gouvernement en place sur les sujets d'actualité. Toute prise de parole est strictement chronométrée et ne peut aller au-delà de deux minutes. Toute dérive est immédiatement sanctionnée par le Président de séance qui n'hésite pas à couper la parole indépendamment de la fonction exercée par l'orateur.

Les QAG, comme le nom l'indique, sont un jeu de questions-réponses. Or, ce ne sont pas de simples questions visant à s'informer, c'est plutôt, comme le prouvent nos recherches, un simulacre du dialogue binaire classique.

C'est un modèle communicatif de la vie parlementaire et de la vie politique en France créé en 1974, qui est devenu un véritable moyen de contrôle de l'action gouvernementale par les élus mais qui en a pris d'autres fonctions pour la communication politique d'aujourd'hui.

Ces séances sont retransmises en direct de l'hémicycle sur la chaîne parlementaire LCP et on peut en consulter les comptes rendus sur le site de l'Assemblée nationale. Il est également possible de réagir et de commenter en direct pendant et après la séance de QAG sur tweets #QAG. Ainsi, l'électeur-citoyen s'invite désormais au débat parlementaire réservé jusque-là aux initiés de politique. En effet, d'un côté les interventions dans les médias électroniques sur les débats participent aux discours de ces débats, on les inclut dans les analyses discursives, de l'autre, avec le parti En marche, ce sont les citoyens ordinaires qui sont devenus députés. Tout ceci contribue à l'évolution du débat parlementaire.

Il faut admettre que vu leur couverture médiatique, l'impact des QAG est significatif, elles sont très suivies par les acteurs politiques et les citoyens, car, en se déroulant souvent dans une ambiance polémique et électrique, elles sont une véritable scène de combat d'idées politiques mais surtout le reflet des clivages politiques autour de différents sujets d'actualités.

2. LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

La présente étude interroge les spécificités discursives des QAG dans leur dimension polémique. Nous avons ainsi analysé de manière discursive, sémantico-pragmatique et logométrique un corpus de plus de 200 séances de QAG réparties sur une période de deux ans (2015-2017).

L'enjeu en était donc de constater quelle est la spécificité linguistique et discursive, le rôle et l'impact éventuel de ces paroles politiques prononcées sur la scène politique publique. Nous avons procédé par le calcul statistique d'occurrences et de cooccurrences de différents items lexicaux et morphosyntaxiques pour ensuite analyser les résultats chiffrés obtenus de manière sémantique.

Quant à l'analyse discursive, ont été pris en compte le contexte de l'énonciation, les caractéristiques des locuteurs, les caractéristiques sémantiques de l'énoncé ainsi que les productions et réceptions de ces discours. Pour les besoins de cette recherche, nous considérons les interventions individuelles comme faisant partie d'une collectivité – groupe politique, d'un camp – majorité/opposition et non pas comme le produit d'un individu politique.

L'analyse discursive a permis de décrire les QAG comme étant un exercice de style avec des spécificités du genre liées notamment au cadre parlementaire d'un côté, au rôle et statut des acteurs respectifs de l'autre, aux fonctions des paroles émises, aux cadres bien définis dont le temps restreint attribué à chaque intervention et enfin aux sujets d'actualité évoqués. Tout ceci détermine les perceptions de cet exercice politique, et permet d'en saisir les caractéristiques, les objectifs spécifiques et l'efficacité politique. S'agirait-il parfois de l'art pour l'art ? S'agirait-il de démontrer pour un député, derrière une critique virulente, sa souplesse intellectuelle, la finesse de l'esprit et l'esprit d'humour ? Serait-ce donc une sorte de campagne électorale avant l'heure ou d'une campagne permanente ? Vu l'espace restreint de cet article, nous avons fait le choix de proposer ici un résumé synthétique des résultats d'une partie de ces recherches sur le pouvoir des mots en écartant l'illustration systématique de différents procédés évoqués par les exemples du corpus.

3. LES SPÉCIFICITÉS SÉMANTIQUES DU DÉBAT PARLEMENTAIRE DES SÉANCES DES QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Les élus de différents partis dans le cadre de cet exercice s'affrontent verbalement et ces joutes oratoires contiennent des procédés lexico-sémantiques, stylistiques, rhétoriques et discursifs reconnus. Il s'agit donc de décrire les spécificités du discours politique d'engagement. Ce n'est certes pas un discours lissé et les procédés utilisés sont bien sélectionnés à des fins argumentatives dans l'immédiat d'une séance et à des fins de la conquête de pouvoir à plus long terme. Ce discours est donc complexe, il est polyphonique et en même temps assumé par l'auteur, il est engagé et passionné jusqu'à même aller au-delà des conventions, c'est un discours de rapports de force, tendu et vif, animé et controversé.

3.1. LES PROCÉDÉS SÉMANTIQUES DE L'ARGUMENTATION POLITIQUE PARLEMENTAIRE

Les résultats d'analyses lexicométriques nous ont permis de dresser un inventaire de mots marqueurs les plus fréquents et ceux qui sont absents des débats parlementaires. Ainsi, le squelette lexical obtenu a été soumis à l'analyse sémantique. Il s'ensuit que le choix des mots les plus importants semble dans les QAG reposer sur quatre stratégies évoquées par Chauradeau (2005). En effet, nous avons trouvé le plus grand nombre d'hyperboles qui se manifestent dans notre corpus par les mots expressifs et agressifs, et l'inflation fréquente des chiffres et statistiques au caractère évocateur évident : *Aujourd'hui 5 740 000 Français sont au chômage, soit 10,8% de la population. Pour la France, ces chiffres sont une véritable catastrophe humaine* (01.12.2015). En deuxième position, les députés choisissent des mots qui décrivent l'émotion de manière explicite (*joie, peur, tristesse, colère*) - *Quels sont vos sentiments... ?* ; ensuite ils optent pour des mots supposés déclencher l'émotion – *terrorisme, précarité, exaspération, pauvreté, désespoir, obsession, mépris*.

En effet, nombre de mots expressifs apparaît, comme par exemple : *Bon sang ! Vous êtes gonflé ! Des voyous d'extrême gauche*.

Parfois la question peut constituer une sorte de discussion métalinguistique sur le choix des mots, un véritable reproche ou indignation : *Comment pouvez-vous décemment dire que vous avez sauvé la Sécurité sociale ?!* (11.10.2016).

Ces mots sémantiquement forts décrivent l'émotion ou sont censés la susciter. Il faut admettre en même temps que nous avons constaté relativement peu de termes politiquement saillants et d'items relatifs aux idéologies.

La politique est un véritable spectacle de mise en scène du soi et les questions d'actualité en sont une des illustrations flagrantes. Même si tous ces mots du champ lexical théâtral faisaient toujours partie de l'univers politique, c'est seulement aujourd'hui qu'ils acquièrent leur vrai sens : la scène politique, le spectacle politique, les acteurs, le jeu politique. Notons que le vocabulaire est soigneusement enchaîné, visant à produire certains effets, nous y avons relevé tout un champ lexical de combat avec les métaphores guerrières – *Gagner la bataille de... !* ; *Le gouvernement devrait lutter contre*. Les jeux de mots font partie de cet exercice où le député a l'occasion de faire preuve de sa finesse d'esprit. Voici un exemple d'une question construite autour du jeu de mots avec ce souci évident du choix des mots :

La conclusion de tout cela, madame Touraine, c'est que l'addition sera bel et bien payée par les Français. Les professionnels de santé, quant à eux, sont vent debout contre le tiers payant généralisé. Vous avez enclenché la déresponsabilisation individuelle en faisant croire que la santé était gratuite. Madame Touraine, notre santé n'a pas de prix, mais elle a un coût ! (11.10.2016).

L'exercice de style de la formule prévue dans le cadre des séances des QAG consiste à poser sa question tout en exprimant son opinion partisane par rapport à la politique du gouvernement et ceci en deux minutes. Ce cadrage n'est pas sans importance sur le choix des mots et des constructions syntaxiques utilisées. En effet il s'agit de trouver des mots exacts, les plus pertinents et percutants possibles, ainsi que d'employer de manière abondante des adverbes et des adjectifs dont le rôle est de dramatiser et de rendre plus expressive la formule. Il s'agit, en outre, de donner à son énoncé de l'opulence.

3.2. LES INDICES D'ÉNONCIATION

Les indices d'énonciation sont des signaux qui permettent de situer l'énonciateur et le locuteur dans l'énoncé. Parmi eux, nous avons relevé comme significatifs pour notre corpus les déictiques, les temps verbaux, les modalisateurs et les subjectivèmes :

- les déictiques – dans les occurrences relevées dans notre corpus, nous constatons le recours systématique à la polyphonie. En effet, l'important de ce débat réside dans le dialogue qui s'établit à travers

les pronoms personnels. Dire *je*, c'est s'assumer dans le discours et c'est donc un indice fort de subjectivité. Ce « je » omniprésent fait que toutes les phrases sont assumées, revendiquées, portées par un député très présent qui multiplie les *vous* interpellateurs. Le pronom personnel « vous » par contre, très présent dans le questionnement parlementaire renvoie à l'acteur pluriel englobant tous les membres du gouvernement et de la majorité, beaucoup plus rarement il s'agit d'une simple forme de politesse et d'adresse à tel ou tel ministre. Les formes impersonnelles sont moins fréquentes.

- les temps verbaux – nous avons relevé le plus d'occurrences verbales au présent de l'indicatif avec les valeurs du présent actuel et générique pour situer le thème abordé dans l'immédiat, dans l'urgence et dans l'universalité. Nous avons également noté l'emploi du passé composé exprimant le présent accompli. En outre, nous avons constaté de nombreux énoncés où le futur proche remplace le futur simple et surtout évoque l'urgence de la mesure à prendre comme dans de nombreux exemples du type : *Quand allez-vous enfin prendre vos responsabilités... ?*
- les modalisateurs utilisés par les députés signalent le degré de leur adhésion au contenu avancé : *Malheureusement, Monsieur le Ministre, vous n'avez toujours pas...* et bien d'autres.
- les subjectivèmes – se manifestent surtout par le choix des mots ou formules connotés, dans la majeure partie des cas péjoratifs et ironiques : *Honte à vous ! Baratin !*

Les mots et formules ne trompent pas, les politiques se parlent explicitement et directement tout en s'adressant à leur base d'électeurs et à leurs électeurs potentiels.

4. LES PROCÉDÉS DISCURSIFS

En ce qui concerne les caractéristiques discursives, nous aimerions insister sur les procédés discursifs, les connecteurs et la cohérence interne des interventions des députés car on estime qu'elles constituent les spécificités les plus pertinentes.

La notion de procédé discursif recouvre l'emploi d'autres modes d'organisation du discours au service de l'argumentation. Ainsi, avons-nous sélectionné dans l'ordre décroissant d'apparition l'usage de :

- la question/le questionnement – la formule la plus utilisée, constitutive de ces séances mais qui fait office de ce simulacre du dialogue – *Ma question est simple, Monsieur le Ministre...*, avec plusieurs variantes des

suites possibles : ...*qu'avez-vous fait ? Quand allez-vous enfin faire... ?*
Nos recherches le prouvent, nous avons majoritairement affaire ici à des questions rhétoriques qui sont des constats sanglants.

- la citation ou l'allusion aux dits antérieurs, comme dans l'exemple : *Mais arrêtez donc, comme le disait Pompidou, d'emmerder les Français* (24.11.2016).
- l'accumulation, l'énumération – en effet, quand il s'agit d'argumenter, une longue liste de problèmes, soigneusement fournie par le député, rend la situation présentée encore plus dramatique. Cet effet de dramatisation s'obtient par des mots liens qui ponctuent le listage, ainsi : *Il y a encore mieux !, Pire !, Scandaleux !* avec une expression ironique qui marque l'indignation : *Bravo l'État !*

Nous écartons ici les procédés discursifs moins fréquents, à savoir la comparaison, la description narrative et la définition.

Comme nous n'avons pas affaire aux longs développements rhétoriques, le politique est amené à choisir un procédé pertinent et performant.

EN GUISE DE CONCLUSION

Les Questions au Gouvernement sont un exercice de style habilement utilisé à des fins politico-idéologiques. C'est un exercice exigeant qui appelle une compétence rhétorique spécifique. Dès que l'on se produit sur scène publique, et encore dans le cadre des QAG, il faut s'habituer à donner des coups et s'attendre à en recevoir.

Les deux minutes de la prise de parole permettent d'avoir une dynamique dans la séance et exigent des participants un esprit de synthèse et des formulations simples, explicites et condensées. Ainsi, les questions sont exprimées sous forme de phrases synthétiques, dynamiques et expressives, polysémiques car ambiguës et ambivalentes, les images sont significatives, les exemples pertinents et les métaphores percutantes. Au niveau rhétorique et discursif, nous nous situons entre l'écrit (car toute question doit être remise au président du parlement et du sénat sous forme rédigée) et l'oral de la spontanéité de la prise de parole durant la séance. Les jeux de mots, les mots bien sélectionnés dans le but de susciter des réactions attendues, les nombreuses exclamations, les gestes et la modulation de la voix font que les séances sont de véritables scènes de combats rhétoriques et polémiques.

En résumé, la légitimité d'un homme politique s'acquiert par sa visibilité discursive auprès du public. L'enjeu est de devenir le plus visible. Seuls les moyens pour devenir apparent et transparent ont changé. L'arrivée de nouveaux

médias a bouleversé les règles du jeu traditionnel, ainsi le député n'est plus élu au suffrage parce qu'il a accumulé des compétences et de l'expérience, mais parce que sa capacité à se mettre en scène lui a permis d'être perçu comme « le plus apparent ».

Références bibliographiques

- BONNAFOUS, Simone (1991), *L'immigration prise aux mots*, Paris, Éditions Kimé.
- CHARAUDEAU, Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- JERECZEK-LIPIŃSKA, Joanna (2009), *De la désidéologisation progressive du discours politique à l'ère du Net*, Gdańsk, Wydawnictwo Uniwersytetu Gdańskiego.
- JERECZEK-LIPIŃSKA, Joanna (2017), « Les Questions au Gouvernement – modèle français d'une polémique politique vive et engagée », in *Międzyjęzykowe i międzykulturowe konteksty współczesnego dyskursu publicznego* (A. Pstyga, U. Patocka-Sigłowy éds), Gdańsk, Wydawnictwo Uniwersytetu Gdańskiego, pp. 75-91.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980), *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin.
- LABBÉ, Dominique, MONIÈRE, Denis (2010), « Quelle est la spécificité des discours électoraux ? Le cas de Stephen Harper », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 43, n° 1, pp. 69-86, www.halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00470154/document (dernière consultation : le 21.11.2017).
- MAYAFFRE, Damon (2000), *Le poids des mots. Le discours de gauche et de droite dans l'entre-deux-guerres. Maurice Thorez, Léon Blum, Pierre Etienne Flandin et André Tardieu (1928-1939)*, Paris, Honoré Champion.
- MOUCHON, Jean (1998), *La politique sous l'influence des médias*, Paris, L'Harmattan.
- PLANTIN, Christian (1997), « L'argumentation dans l'émotion », *Pratiques*, n° 96, pp. 81-100.
- PLANTIN, Christian (1998), « L'argumentation en interaction », in *Actes du 16^e Congrès international des Linguistes (Paris, 20-25 juillet 1997)* (B. Caron éd.), Oxford, Elsevier Sciences (CD-ROM).
- SALAVASTRU, Constantin (2004), *Rhétorique et politique. Le pouvoir du discours et le discours du pouvoir*, Paris, L'Harmattan.
- TUTESCU, Mariana (2003), *L'Argumentation*, Bucarest, Presses Universitaires de Bucarest.